

TERMES DE RÉFÉRENCE

Appel à consultance :

Mission de recherche dans le cadre d'un projet de concertation interacteur en vue de l'élaboration d'outils d'accompagnement au « projet de vie » des personnes en situation de handicap au Maroc

-

Groupe AMH



Octobre 2020

1. CONTEXTE

L'accompagnement des personnes en situation de handicap au Maroc

Au Maroc, d'après l'Enquête Nationale sur le Handicap conduite par le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social en 2014, on estime que près de 2,3 millions de personnes sont en situation de handicap, et qu'un ménage sur quatre est directement concerné par cette thématique. Or, si leurs droits et besoins spécifiques sont officiellement reconnus dans les textes internationaux ratifiés par le Royaume (Convention Internationale relative aux droits des personnes handicapées), la Constitution de 2011 (préambule et article 34) et la loi-cadre n°97-13 de 2016, leur participation sociale est encore limitée par de trop nombreux obstacles.

Le **morcellement de l'accompagnement** qui leur est proposé apparaît comme l'une des premières difficultés. En effet, pour obtenir une réponse à leurs besoins (accès à des soins de santé de qualité, à l'éducation et à la formation, à un emploi ou à une activité génératrice de revenus, à des aides techniques, etc.), les personnes en situation de handicap doivent s'adresser à une multitude d'acteurs institutionnels, privés ou associatifs, et les prestations qui leur sont délivrées ne sont que très rarement concertées.

Par exemple, l'accompagnement médical relève à la fois des établissements de santé publics et des Centres de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle (CRRF) privés. De même, l'appui à l'insertion professionnelle est assuré par une structure publique, l'ANAPEC, mais aussi par de très nombreuses associations et organisations de la société civile. L'Entraide Nationale, à travers ses Centres d'Orientation et d'Accueil pour les Personnes Handicapées (COAPH) propose quant à elle des services de proximité qui sont également délivrés par des structures associatives.

Ce manque de coordination a un impact direct sur la qualité, l'efficacité et l'efficacé de l'accompagnement proposé : le parcours de la personne en situation de handicap ne s'inscrit pas dans une logique cohérente, et les interventions restent souvent ponctuelles voire répétitives.

Il semble dès lors indispensable d'engager un dialogue entre les différents acteurs œuvrant dans le domaine du handicap pour mutualiser les efforts et **permettre un accompagnement holistique et concerté**, et c'est précisément l'objectif du projet de « Concertation interacteur en vue de l'élaboration, la formalisation et l'institutionnalisation d'un mécanisme d'accompagnement au « projet de vie » des personnes en situation de handicap au Maroc » porté par le Groupe AMH et soutenu financièrement par l'Ambassade du Royaume-Uni au Maroc à travers le Projet DAAM (avril 2020 – mars 2021).

Le Groupe AMH

Fondé en 1992 et reconnu d'utilité publique, le Groupe AMH peut en effet s'appuyer sur sa propre expertise dans ce domaine.

Depuis près de trente ans, il agit pour l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers trois axes d'intervention principaux : la santé, la formation, et l'accompagnement socioprofessionnel.

L'organisation compte aujourd'hui quatre structures d'accueil et environ 200 salariés pour accompagner ses 3 000 bénéficiaires annuels. Elle dispose ainsi d'un centre de rééducation physique et de réadaptation fonctionnelle (le Centre Hospitalier Noor) ; d'un centre médical à Khouribga (le Centre Noor) ; d'un service de scolarisation et de formation (l'Institution Tahar Sebti) ; et d'une équipe de travailleurs sociaux qui accompagne les personnes en situation de handicap dans la réalisation de leur projet de vie (au sein du pôle Action Sociale, en proposant un accompagnement administratif, un appui socio-médical et technique, et un soutien à l'insertion professionnelle).

Pour accélérer l'innovation sociale, le Groupe AMH s'engage également dans des activités de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et du secteur privé : depuis avril 2020, il met ainsi en œuvre un projet de concertation interacteur visant à **développer des outils d'accompagnement au « projet de vie » des personnes en situation de handicap.**

Projet de concertation interacteur en vue de l'élaboration, la formalisation et l'institutionnalisation d'un mécanisme d'accompagnement au « projet de vie » des personnes en situation de handicap au Maroc

Le projet vise donc à encourager le dialogue entre les différents acteurs œuvrant dans le domaine du handicap pour initier une réflexion sur les méthodes d'accompagnement. Pour ce faire, le projet s'organise autour de 3 étapes principales :

1. La création d'un groupe de travail pluri-acteur

Une première phase de travail sera consacrée à la mobilisation de représentants des différentes structures de prise en charge des personnes en situation de handicap de la région Casablanca-Settat (Entraide Nationale ; ANAPEC ; associations ; centres de santé). Un groupe interacteur d'une dizaine de personnes se réunira donc à partir de novembre 2020.

En parallèle, une équipe de recherche sera mobilisée pour conduire une étude sur les outils d'accompagnement au « projet de vie », qui appuiera les discussions du groupe de travail.

2. La co-construction d'outils d'accompagnement au « projet de vie »

Après une première session dédiée à la formalisation du groupe (charte de fonctionnement et plan d'action), des réunions thématiques mensuelles (sur la santé, l'éducation, etc.) seront

organisées pour encourager une réflexion conjointe sur des outils d'accompagnement au « projet de vie » s'appuyant sur :

- Les *données théoriques* liées à l'approche « projet de vie » apportées par l'équipe de recherche ;
- Des *exemples de méthodes concrètes* (celles liées à des expériences internationales et présentées par l'équipe de recherche ; celles du Groupe AMH, en tant que structure de référence pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap au Maroc depuis près de trente ans ; celles relevant de l'expérience d'autres associations ou institutions marocaines et relayées par les participants du groupe interacteur) ;
- *L'expertise* de chacun des membres du groupe.

Ce travail reposera sur les principes de mutualisation (des compétences et des expériences) et de co-développement. Lors de cette étape, l'équipe de recherche apportera les données et informations indispensables pour nourrir la réflexion du groupe de travail.

A l'issue de cette phase, elle aura pour rôle de formaliser des outils d'accompagnement au « projet de vie » fondés sur l'expérience du Groupe AMH et enrichis lors des séances du groupe de travail.

3. La promotion des résultats

Il importera par la suite de diffuser ces outils, et une phase de restitution des résultats sera finalement mise en œuvre.

Un séminaire de présentation du projet et des outils sera organisé et rassemblera une cinquantaine de participants (si le contexte sanitaire le permet) représentant diverses structures d'accompagnement des personnes en situation de handicap pour faire connaître ces méthodes et encourager leur diffusion. En parallèle, un rapport de synthèse et un guide méthodologique présentant les outils développés seront relayés à l'échelle régionale et nationale.

Des efforts de plaidoyer seront par ailleurs engagés auprès des instances de décision afin de les sensibiliser à l'approche « projet de vie » et aux mécanismes élaborés.

11. MISSION

Objectifs

C'est dans ce contexte que le Groupe AMH cherche à mobiliser une équipe de recherche pour **formaliser des outils d'accompagnement au « projet de vie » des personnes en situation de handicap**, s'appuyant sur le référentiel conceptuel international, l'expérience du pôle Action Sociale, et les réflexions du groupe de travail interacteur.

Plus précisément, il s'agira de :

- Réaliser une étude sur l'approche « projet de vie » pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- Mener une étude de cas sur le pôle Action Sociale du Groupe AMH :
 - o Rôle et position au sein du Groupe AMH ;
 - o Approche adoptée et mode de fonctionnement ;
 - o Organisation et mission de chaque service ;
 - o Outils utilisés.
- Partager les données collectées avec le groupe de travail interacteur pour nourrir les débats lors des réunions mensuelles (cadre conceptuel, exemples concrets, etc.) ;
- Elaborer un guide méthodologique pratique modélisant l'approche du pôle Action Sociale et intégrant les retours évoqués lors des réunions du groupe de travail.

Le déroulement de la mission

Tout au long de la réalisation de la mission, l'équipe de recherche travaillera en étroite collaboration avec l'équipe chargée du projet au sein du Groupe AMH, qui coordonnera l'ensemble des activités ; mais aussi avec un consultant « concertation interacteur » en charge de l'animation des réunions du groupe de travail. Pour faciliter les échanges, plusieurs étapes de coordination pourront donc être définies en commun.

Avant le début des activités, une réunion de cadrage rassemblera l'équipe projet, le consultant « concertation interacteur » et l'équipe de recherche. Elle permettra de s'accorder sur une note de cadrage proposée par le Groupe AMH détaillant :

- Le chronogramme et les étapes-clés ;
- La méthodologie adoptée ;
- Les parties prenantes identifiées ;
- La définition des rôles de chacun.

La validation de cette note de cadrage par l'équipe de recherche, le consultant « concertation interacteur », et le Groupe AMH marquera le lancement du processus de formalisation des outils d'accompagnement, qui prendra appui sur :

- Une revue documentaire sur l'approche « projet de vie » :

- Définition et analyse du concept ;
 - Méthode théorique ;
 - Etude de deux modèles existants à l'échelle internationale : les deux pays pourront être définis en commun par l'équipe de recherche et l'équipe projet (France, Canada, Espagne, etc.).
- Une étude de cas du pôle Action Sociale du Groupe AMH, à travers :
- Une revue des documents internes du Groupe AMH ;
 - Des entretiens individuels et en groupe avec le personnel gestionnaire et les travailleurs sociaux ;
 - Des focus groups avec les bénéficiaires de la structure (besoins, attentes, perception des prestations reçues).
- Les réunions mensuelles du groupe de travail :
- L'équipe de recherche présentera les données collectées dans le cadre de l'étude, qui serviront de base de réflexion lors des échanges ;
 - Elle participera aux discussions sur les possibilités et moyens d'adaptation de l'approche « projet de vie » dans le contexte marocain ;
 - Elle cherchera à intégrer une partie des retours des participants (si pertinents) dans la formalisation des outils.

Ce processus devra aboutir à la production de deux livrables : un rapport de synthèse et un guide méthodologique (décrits plus précisément ci-après) détaillant les outils élaborés. Après leur validation par le Groupe AMH, l'équipe de recherche prendra part à leur diffusion, en participant au séminaire de restitution des résultats. Si le contexte sanitaire le permet, il réunira une cinquantaine de participants (institutionnels et associatifs essentiellement) pour présenter les outils élaborés et sensibiliser à l'approche « projet de vie ». Si les restrictions sanitaires sont toujours en vigueur, il prendra la forme d'un webinaire.

Livrables

Deux livrables seront demandés avant la fin de la mission, et devront être validés par l'équipe projet du Groupe AMH :

- Un rapport de synthèse sur la recherche réalisée (10-15 pages) : il aura pour objectif de servir d'*outil de plaidoyer* auprès des institutions marocaines, en présentant l'approche « projet de vie » et sa pertinence (cadre conceptuel issu de la revue documentaire), en illustrant son adoption à l'échelle internationale (études de cas réalisées dans le cadre de la recherche), et en discutant de ses possibilités d'adaptation dans le contexte marocain (en particulier à travers l'exemple de la méthode du Groupe AMH et des retours du groupe de travail interacteur).

- Un guide méthodologique présentant la méthode d'accompagnement au « projet de vie » du Groupe AMH et prenant en compte les échanges lors des réunions du groupe de travail (10-12 pages) : *outil pratique* à destination des structures associatives œuvrant dans le domaine du handicap au Maroc, il visera à décrire une démarche pratique et facilement duplicable répondant à l'ensemble des besoins des personnes en situation de handicap.

Lieu et durée de la mission

La mission durera **cinq mois, de novembre 2020 à mars 2021**. Elle se déroulera à Casablanca.

III. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature des consultants intéressés par la présente mission devront comporter :

- Une proposition technique détaillée (enjeux de la mission, méthodologie adoptée, calendrier d'exécution envisagé) ;
- Une proposition financière – le budget maximal pour cette mission est de 70,000MAD TTC (soixante-dix mille dirhams toutes taxes comprises), et les dépenses liées à la réalisation de la mission seront à la charge du consultant (déplacements, frais de subsistance, etc.).
- Les CV des membres de l'équipe de recherche.

Ils devront être adressés aux adresses de messagerie électronique suivantes : sbenhamza@groupeamh.org et mdenis@groupeamh.org avec pour objet de mail « Recherche Outils projet de vie – proposition technique et financière » **avant le 06 novembre 2020**.

La sélection de l'équipe de recherche se fera selon la pertinence de la méthodologie envisagée ; le profil et l'expérience de l'équipe de recherche ; ainsi que l'offre financière.